

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Samedi 5 décembre 2020 à 9 H 00

Convocation : 30/11/2020

Affichage : 07/12/2020

Etaient présents : Mmes Laure VALENTIN, Martine ROBEZ, Caroline MEYER Valérie BENDERITTER, Nadine DROUHAIN, Sylvie ROSSIGNOL, Isabelle NONNOTTE, MM Alain GOUNAND, Philippe HUSSON, Fabrice DESTAING, Robin BOIRAL

Procurations : M. Anthony FALCONNET à Laure VALENTIN, Mme Stéphanie PICOT à Isabelle NONNOTTE, M. Olivier MATHEVON à Nadine DROUHAIN, Mme Christèle MARCELLE à Caroline MEYER et M. Thomas VUITTENEZ à Fabrice DESTAING

Excusés : M Florian GRANDPERRIN, Aurélien PHILIPPE et Mme Nathalie HONORIO

Nombre de votants : 16

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ROSSIGNOL

Après lecture du dernier compte rendu par Mme le Maire, le procès-verbal est validé par le Conseil municipal à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- Modifications budgétaires
 - Modifications des Plans – Intégration voirie Les Jardins de Jean
- Questions diverses**

Affaires générales

Modifications budgétaires

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de faire les modifications budgétaires suivantes :

- Compte 2184 + 2 850 €
- Compte 2315-46 - 2 850 €

- Compte 2182 + 4 304 €
- Compte 2315-41 - 4 304 €

- Compte 2183 + 3 000 €
- Compte 2315-41 - 3 000 €

Après délibération, le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents, ces modifications budgétaires.

Modifications des Plans – Intégration voirie Les jardins de Jean

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de valider le nouveau plan d'aménagement suite à une modification de voirie.

Elle précise que les surfaces des parcelles 4, 5 et 12 ont été modifiées suite à ce nouveau bornage.

En effet, la parcelle

- n° 4 est augmenté de 3m² soit 828 m² pour un montant de 77 475 €
- n°5 est augmenté de 94.26 m² soit 934 m² pour un montant de 87 335 €
- n°12 est augmenté de 52 m² soit 773 m² pour un montant de 72 220 €.

Après délibération, le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents, la modification des surfaces ainsi que les tarifs des parcelles n° 4, 5 et 12.

Madame le Maire précise au Conseil municipal, que pour une meilleure gestion, il serait souhaitable d'intégrer la voirie de la parcelle cadastrée ZD 267, dans le domaine public. Il s'agirait de la voie communale n°47.

Après délibération, le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents cette proposition.

Questions diverses

1. Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu un courrier de l'Association Cœur de Pigeon concernant le devenir de la mairie de PETIT-MERCEY suite au projet d'une MAM. Elle précise qu'il s'agit bien d'un projet que l'élaboration de ce dossier est complexe. La PMI n'a pas encore donné son accord sur la faisabilité de ce projet en fonction de la superficie de la salle.
2. Madame le Maire informe le Conseil municipal que les colis du CCAS seront livrés en mairie le vendredi 18 décembre 2020. Elle souhaite que la distribution se réalise avant le mardi 22 décembre.
3. M. GOUNAND Alain informe le Conseil Municipal que les travaux du Pont de la SNCF ne seront pas terminés en fin d'année comme prévu initialement. Il était nécessaire d'avoir l'autorisation du département, de l'association foncière et de la SNCF.
Il précise que les travaux seront reprogrammés début d'année 2021 par l'entreprise TP CLERC.
Le Département refera la route au printemps 2021 allant du Grand Domaine jusqu'au rond-point.
4. M. GOUNAND Alain informe le Conseil municipal que les travaux de la Rue de la Loutre n'ont pas pu débuter en novembre car il était nécessaire de refaire les plans d'étude. Ceux-ci doivent commencer début année 2021.
5. M. GOUNAND Alain informe le Conseil Municipal que la pose des demi-sphères, Rue de Besançon aura lieu semaine prochaine, afin de limiter les stationnements sauvages et interdits.
6. M. GOUNAND informe le Conseil municipal que deux devis ont été signés avec l'entreprise Aux Arts Paysagers pour un montant de 4 329 € concernant l'égavage des arbres le long de la RD 673 et un autre de 495 € pour l'égavage au Bois d'Hyombre.
7. M. GOUNAND Alain informe le Conseil municipal qu'un contrôle de débit / pression des poteaux incendie doit être réalisé. Celui-ci est obligatoire tous les 4 ans. Il précise qu'il existe 34 poteaux sur la commune de Dampierre et 5 sur la commune de PETIT-MERCEY.
8. M. GOUNAND Alain informe le Conseil municipal que l'attribution des lots d'affouage a été faite hier soir. Au vu de la conjoncture, un seul lot par personne.

9. Mme le Maire informe le Conseil municipal que mercredi 9 décembre se tiendra une journée de deuil nationale. Une permanence sera faite par les élus, salle de réunion n°1, avec mise à disposition d'un registre pour le public.
10. M. DESTAING Fabrice demande au Conseil municipal si la commune a réalisé une place à bois. M. GOUNAND l'informe que ces travaux sont sur le domaine privé.
11. Mme DROUHAIN Nadine demande au Conseil municipal si un sapin va être planté à PETIT-MERCEY comme celui installé récemment à Châteauneuf. Mme le Maire lui répond que cela est prévu pour l'année prochaine.
12. Mme ROSSIGNOL Sylvie demande à ce que les guirlandes mises sur le sapin, Place Flore, soient installées différemment l'année prochaine.
13. Mme NONNOTTE Isabelle informe le Conseil municipal que le pin situé Rue du Grand Domaine penche et que les habitants ont peur qu'il tombe. M. GOUNAND lui précise que des branches vont être coupées.
14. Mme MEYER Caroline remercie les personnes qui sont venues l'aider pour la pose des décorations de Noël. Elle précise toutefois qu'il manquait des personnes adultes.
15. Mme MEYER Caroline informe le Conseil municipal qu'une boîte aux lettres va être installée sur le muret Rue de Dole afin que les enfants écrivent au Père-Noël.
16. Mme MEYER Caroline propose au Conseil municipal que le Père-Noël rend visite aux enfants le dimanche 20 décembre de 10h à 12h, Place Arthur Gaulard.
17. Mme BENDERITTER Valérie demande un rappel sur les obligations des jeunes. Le recensement militaire doit être réalisé par les parents à partir de leurs 16 ans, et l'inscription sur les listes se réalise automatiquement.
18. M. HUSSON Philippe informe le Conseil municipal de la vente d'un bien sur la commune. Il demande si la commune ne pourrait pas préempter pour ce bâtiment afin de faire des logements locatifs. Le Conseil municipal demande à avoir plus d'informations.
19. M. GOUNAND Alain informe le Conseil municipal que les feux tricolores seront remis en service du 14 au 16 décembre prochain.

La séance est levée à 11h30